

MAIRIE DE THERVAY

39290 THERVAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DELIBERATION N° 2025-04-10

L'an deux mille vingt-cinq, le 02 avril à 20 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Stéphane ECARNOT, Maire.

PRESENTS : CHAMPONNOIS Alain, CHERREY-GUELAUD Corinne, CRETIN Christian, DEPRAZ Paul, ECARNOT Stéphane, GELEY Jean-Luc, MAHAMDI Maryline.

ABSENTS : BERTOLI Régis, PHILIPPON Franck (excusé).

Secrétaire de séance : CRETIN Christian

Convocation du 26/03/2025 (affichée le 26/03/2025).

**OBJET : REFECTION TOITURE DE L'EGLISE ET DU PRESBYTERE –
actualisation de l'autorisation de programme et des crédits de paiement**

Introduction

Bilan des actions réalisées durant l'année 2024

En 2024, plusieurs actions importantes ont été réalisées dans le cadre du projet de réfection des toitures de l'église et de la cure de Thervay :

- **Étude de faisabilité** : Une étude de faisabilité a été réalisée par notre architecte Zioua et le bureau d'étude structure CETEL pour évaluer l'ampleur des travaux nécessaires et les solutions possibles.
- **Validation de la mission de maîtrise d'œuvre à monsieur l'architecte Zioua** : La mission de maîtrise d'œuvre a été confiée à Mr Zioua, qui supervisera et coordonnera les travaux.
- **Diagnostic amiante** : Un diagnostic amiante a été effectué pour identifier les risques liés à la présence d'amiante dans les bâtiments.
- **Dossier de la fondation du patrimoine** : Un dossier a été constitué pour obtenir des financements de la fondation du patrimoine et de la Région.
- **Validation du programme de travaux proposé par le maître d'œuvre** : Le programme de travaux proposé par le maître d'œuvre a été validé, définissant les étapes et les interventions nécessaires.

Actions à réaliser en 2025

Pour l'année 2025, plusieurs actions sont prévues afin de poursuivre l'avancement du projet :

- **Démontage des conduits de fumée amiantés** : Les conduits de fumée contenant de l'amiante ont été démontés pour garantir la sécurité des travaux. Le recyclage des déchets est confié à l'entreprise Bourgogne Recyclage.
- **Réalisation de la Déclaration Préalable (DP)** : La DP est en cours d'instruction pour obtenir les autorisations nécessaires aux travaux.
- **Validation du dossier de consultation des entreprises, publication du marché et attribution** : Le marché a été publié avec une date limite de réception des offres fixée au vendredi 11 avril 2025. L'attribution des deux lots se fera en juin 2025 et le démarrage des travaux est planifié en octobre 2025. La durée prévisionnelle des travaux est de 11 mois.
- **Confortement du plancher de cœur de l'église** : Le plancher de cœur de l'église sera renforcé pour garantir sa stabilité et sa sécurité.
- **Consultation pour la mise en place d'un nouveau conduit de fumée** : Une consultation est en cours pour installer un nouveau conduit de fumée et effectuer la remise en service de la chaufferie une fois les travaux de toiture effectués.
- **Acquisition d'un système de déshumidification** : Une étude avec les conseils des moines de l'abbaye d'Acey est organisée pour installer un système de déshumidification afin de préserver les bâtiments.

Retour de subvention positif du département 39 et de la fondation du patrimoine

Le projet bénéficie d'un retour de subvention positif de la part du Département à hauteur de 60 000 €, via le dispositif d'aide aux territoires. De plus, un dossier de collecte de la fondation du patrimoine a été mis en place pour permettre aux entreprises et aux citoyens de contribuer au projet. La Région soutiendra ce dispositif en contribuant au même montant des dons jusqu'à un seuil de 12 000 €

À ce jour, nous sommes toujours dans l'attente de l'aide de l'État dans le cadre de sa dotation équipement aux territoires ruraux (DETR).

Ces subventions jouent un rôle crucial dans le financement du projet. Elles permettent de compléter les fonds alloués par la commune et de réduire la charge financière globale. Grâce à ces aides, la commune peut envisager la réalisation des travaux nécessaires sans compromettre ses autres engagements financiers.

Évolution de l'autorisation de programme – crédits de paiements

Pour l'année 2025, plusieurs évolutions sont à noter concernant l'autorisation de programme et les crédits de paiement :

- **Inclusion de nouvelles opérations** : Le programme inclut désormais l'opération du conduit de cheminée, le confortement du cœur de l'église, et la mise en place d'un système de déshumidification.
- **Enveloppe budgétaire** : L'enveloppe budgétaire reste fixée à 750 000 €, ce qui signifie que le montant total alloué au projet ne change pas. Cette stabilité budgétaire est importante pour maintenir le cap financier du projet.

Les membres du conseil municipal sont invités à se prononcer sur ce dossier et à :

- *Approuver l'augmentation du programme de l'APCP avec l'inclusion de nouvelles opérations,*
- *Approuver le bilan des CP consommés en 2024, pour un montant de 2 300 €;*
- *Valider les CP 2025 et 2026 pour un montant global inchangé de 750 000 € conformément au tableau figurant en annexe.*

Le conseil municipal, ayant pris connaissance du rapport établi par M. le maire, et après délibération, décide à l'unanimité :

- **D'approuver l'augmentation du programme de l'APCP avec l'inclusion de nouvelles opérations,**
- **D'approuver le bilan des CP consommés en 2024, pour un montant de 2.300 €;**
- **De valider les CP 2025 et 2026 pour un montant global inchangé de 750 000 € conformément au tableau figurant en annexe.**

Pour copie conforme,

Le Maire,
Stéphane ECARNOT





A/ Autorisation de programme

durée 3 ans
 Enveloppe programme TTC 750 000 €

B/ Crédits de paiement

Imputation budgétaire	Objet	Réalisé 2024	CP 2025	CP 2026
2031	Mission maitrise d'Œuvre			
	Crédits consommés au 31/12/2024			
	Crédits de paiement		- €	- €

21318	Mission maitrise d'Œuvre	2 300 €		
	travaux de couverture et VRD + cheminée + voute sous autel + déshumidificateur		650 000 €	97 700 €
	Crédits consommés au 31/12/2024	2 300 €		
	Crédits de paiement		- €	- €

Crédits consommés au 31/12/2024 - A	2 300 €	650 000 €	97 700 €
TOTAL crédits de paiement - B		- €	- €

TOTAL (A+B) 750 000 €

C/ Recette d'investissement

		2025	2026	2027
1323	Subvention Département Eglise	30 000 €		
	Subvention Département Presbytère	30 000 €		
1341	Subvention Etat (DETR)			
1328	Fondation du patrimoine			
10222	FCTVA (14,5%)	334 €	94 250 €	14 167 €

TOTAL 168 750 €